Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 30/05/2026

SILVE INTERMARCHE rappelle LARDONS FUMES 2X200G

- Noms des modèles ou références concernés : **LARDONS FUMES 2X200G**
- Marque : **MONIQUE RANOU**
- **GTIN 3250392550455 Lot lots 31767, 31768, 31769 Date limite de consommation entre le 28/05/2026 et le 30/05/2026**
- Conditionnements : **barquette**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/04/2026 au 29/05/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 22.093.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Intermarché**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **un contrôle a mis en évidence une teneur insuffisante en sel pouvant entrainer une mauvaise conservation et un développement microbien et des défauts de couleur, odeur, gout et texture à la cuisson**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
  Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)
  Modifications organoleptiques

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

  Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles…) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 12 juin 2026**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre